

# Plateforme d'Information Aviaire en France

## Actualités - Février 2026

### Le Goéland argenté

Oiseau répandu dans toute l'Europe du Nord-Ouest, le Goéland argenté est présent en France quasi exclusivement sur la côte, de la frontière belge jusqu'en Aquitaine. Quelques colonies sont aussi présentes à l'intérieur des terres, le long de la vallée de la Seine.

L'espèce est majoritairement sédentaire, toutefois, la sous-espèce *argentatus* effectue des migrations et les populations de Scandinavie descendent vers la France, l'Espagne et l'Italie dès fin août.

Les goélands argentés vivent en colonies de plusieurs dizaines à quelques milliers de couples et ils se déplacent souvent en groupes, parfois mixtes avec d'autres espèces de goélands. Ces oiseaux sont omnivores et ils peuvent adapter leur alimentation en fonction de la disponibilité de ressources.

Le Goéland argenté est une espèce protégée. La destruction d'individus ou d'œufs est donc interdite. Cependant, ces actions peuvent être effectuées sur les aérodromes dans le cadre de la gestion du risque animalier sous réserve d'une dérogation accordée par arrêté préfectoral.



Figure 1. Goéland argenté (Illustration de J. Chevalier © DGAC / STAC)